



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Société La Mine D'Or Distillerie
Extension de la distillerie
située 2 rue André Le Blay – Domaine de Ronsouze 56800 PLOERMEL

La demande d'autorisation environnementale, au titre de l'article L.181-1-2 du code de l'environnement, présentée par la société **La Mine D'Or Distillerie**, portant sur un projet d'extension de la distillerie, qu'elle exploite 2 rue André Le Blay – Domaine de Ronsouze 56800 PLOERMEL, sera soumise à une **consultation du public par voie électronique, du mardi 31 mars 2026 à 9h au mardi 30 juin 2026 à minuit, soit une durée de trois mois.**

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier sera consultable par voie électronique sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7168>. Ce dossier sera également consultable avec l'avis de consultation du public sur le site Internet des services de l'État du Morbihan à l'adresse : <https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Participation-du-public>. Les avis réglementairement requis sont mis en ligne sur le site de la consultation au fur et à mesure de leur émission. Toute précision ou information complémentaire sur le projet peut être demandée auprès de M. Stéphane Kerdodé par téléphone au 02.97.75.74.90 ou par courriel à l'adresse suivante : s.kerdode@laminedor.bzh.

Un dossier papier sera consultable en mairie de Ploermel (place de l'hôtel de ville 56800 Ploermel), aux horaires d'ouverture habituels de celle-ci au public, du 31 mars au 30 juin 2026.

M. Laurent Dané, ingénieur qualité, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Rennes. M. Joris Le Direach, conseiller en urbanisme et M. Yannick Le Ray, consultant en portage ITG construction en retraite, sont désignés en qualité de membres de la commission d'enquête.

Deux réunions publiques présidées par le président de la commission d'enquête, en présence de représentants de la société La Mine D'Or Distillerie, sont organisées au cours de la consultation du public :

- réunion publique d'ouverture : vendredi 3 avril 2026 à 18h - salle de réunion de la société La Mine d'Or Distillerie - 2 rue André Le Blay 56800 PLOERMEL
- réunion publique de clôture : vendredi 19 juin 2026 à 18h – salle des Carmes – boulevard des Carmes 56800 PLOERMEL.

Une permanence en présence d'un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendra **en mairie de Ploermel** (place de l'hôtel de ville 56800 PLOERMEL) le **mercredi 3 juin 2026, de 14h30 à 17h30**.

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra déposer ses observations et propositions sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7168>. Les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur en main propre, seront versées sur le site de la consultation. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7168>.

A l'issue de la consultation du public, toute personne pourra prendre connaissance auprès du préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan - service eau, biodiversité risques) et en mairie de Ploermel du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la clôture de la consultation. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et sur le site de la consultation du public.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, délivrée par le préfet du Morbihan, sera une autorisation environnementale assortie de prescriptions ou un refus.

Le préfet